



L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner à soutenir des personnes en situation de vulnérabilité que ce soit liée à un handicap ou touchée par un manque d'autonomie. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie. En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. L'AES travaille en collaboration avec d'autres professionnels : éducateurs spécialisés psychologues travailleurs sociaux... Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement et à développer son autonomie.

## Débouchés

Les AES peuvent travailler dans le secteur social, médico-social et sanitaire et sont susceptibles d'évoluer vers les métiers de moniteur éducateur ou technicien de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant ou auxiliaire puériculture



## Objectifs de la formation

**Accompagner** la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements) et à entretenir son cadre de vie que ce soit à domicile ou en établissement.

**Instaurer** une relation de confiance afin de favoriser la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle et d'un groupe.

**Développer** les compétences nécessaires à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante. Participer à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de la vie, de l'enfance à la fin de vie

**Inscrire** son action dans le cadre du projet institutionnel ou du projet personnalisé d'accompagnement.

**Communiquer** avec la famille et les aidants l'équipe pluridisciplinaire, afin d'assurer la cohérence de son action et la continuité de l'accompagnement.



## Programme

La formation au DEAES comprend un total de **1407 heures de formation dont 567 H théoriques** :

**La formation théorique** :

5 Domaines de Formation (DF) de 546 heures:

• DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements.

• DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements.

• DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements.

• DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements.

• DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements

AFGSU - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence : 21 heures

**840 heures de formation pratique en situation professionnelle**

## Inscription

- sur le site [www.eests.org](http://www.eests.org)
- Renseignements par mail à [lmantel@eests.org](mailto:lmantel@eests.org)

## Informations complémentaires



### Durée

De 12 à 18 mois

Lens : du 06/10/2025 au 17/10/2026

St-Omer : du 29/09/2025 au 10/10/2026



### Lieu

EESTS Lens 16 rue du Gard  
EESTS St-Omer – Zi du Brokus  
☎ 0749751786



### Voie d'accès

Formation initiale et continue  
VAE

Apprentissage



### Contact

[lmantel@eests.org](mailto:lmantel@eests.org)



## Déroulement de la formation

L'organisation de la formation permet l'individualisation des parcours de formation au regard du positionnement de départ et/ou de la situation d'handicap



## Prérequis

Pas de prérequis



## Modalités et délais d'accès

Les candidats dont le dossier aura été validé par l'EESTS seront convoqués à un oral d'admission.

Coût de l'épreuve orale : 80 €.

*Certains titres et diplômes ou contrats de travail peuvent permettre l'admission de droit. Merci de consulter le règlement d'admission*

Formation entièrement présentielle

Plateaux techniques équipés

Salle équipée de postes informatiques en réseau



## Méthodes pédagogiques mobilisées

- Méthode transmissive : enseignements directs sous la forme d'interventions orales complétées par des supports, d'exposés (diaporamas, vidéos, documents papiers)
- Méthode expérientielle : groupes de parole, partages d'expériences, réflexion sur la fonction éducative.
- Méthode active : travaux dirigés, exposés oraux des différents travaux pédagogiques, mises en situation, simulation entretiens, présentations orales.



## Modalités d'évaluation

**BC1** Épreuve écrite : étude de cas pratique -Épreuve orale : présentation orale d'un dossier de pratique professionnelle

**BC2** Épreuve orale : étude d'un cas pratique

**BC3** Epreuve orale : présentation d'un projet d'animation sociale et citoyenne

**BC4.** Épreuve orale : présentation d'une étude de situation vécue en stage

**BC5** Épreuve écrite portant sur les modalités de transmission et de communication

**AFGSU** - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - niveau 2

Épreuves au sein du lieu de formation Jury final organisé par la DREETS



## Validation par blocs de compétences

La validation par bloc de compétences est possible après étude du dossier du candidat, en fonction des domaines de compétences déjà validés.



## Equivalences, passerelles

L'obtention du DEAES permet d'alléger plusieurs formations dont DEME et DETISF



## Intervenants

Un responsable filière est garant de la mise en œuvre du programme de formation. Chaque domaine de formation est organisé par un cadre pédagogique.

Les interventions sont dispensées par les cadres pédagogiques de l'EESTS, des professionnels du travail social, des spécialistes (psychologue, sociologue, juriste...)



## Coût indicatifs

**Frais de scolarité** : 192 € environ

**Frais pédagogique** : 7088€ environ

(pris en charge par la Région si vous êtes sur liste principale)

*Formation éligible au CPF*

## Indicateurs de résultats

Certification en 2026



## Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

Pour nous faire part d'éventuels besoins spécifiques, nous en informer à l'adresse [referenthandicap@eests.org](mailto:referenthandicap@eests.org); la demande sera transférée au référent handicap.